



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Organisme qui passe le marché : Commune de CHAMP SAINT PERE – 18 rue des Tourterelles - 85540 CHAMP SAINT PERE - Tél. 02.51.40.93.24

2 - Mode de passation du marché : Procédure adaptée conformément à l'article 2123-1 du Code de la Commande Publique

3 - Objet du marché : Réfection des voiries au point à temps automatique

La date de début du marché est la notification.

4 - Dossier à retirer : Téléchargement gratuit sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

5 - Date limite de remise des offres : Le 30/07/2024 à 12 heures

6 - Lieu de remise des offres : Les dossiers devront être déposés via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

7 - Justificatifs à produire : voir le règlement de consultation

8 – Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 40 %
- Valeur technique : 60 %

9 - Délai de validité des offres : 90 jours

10 - Renseignements :

Toute demande d'information(s) complémentaire(s) devra être formulée par écrit (au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres) par l'intermédiaire de la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

11 - Date d'envoi à la publication : Le 09/07/2024